

AMUNDI EUROPE CONSERVATIVE ESR - PER

REPORTING

Communication
Publicitaire

30/06/2022

ACTION ■

Article 8 ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **186,93 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **30/06/2022**
Actif géré : **67,11 (millions EUR)**
Code ISIN : **FR0014001DD0**
Indice de référence : **MSCI EUROPE**

Objectif d'investissement

Ce FCPE multi-entreprises est investi en supports actions. Il vise à obtenir une performance supérieure au MSCI Europe (dividendes réinvestis), sur un horizon de placement minimum de 5 ans, tout en essayant de maintenir les niveaux de fluctuations de valeur à la hausse ou à la baisse des actifs dans le temps (« volatilité ») plus bas que le niveau de l'indice de référence en investissant au moins deux tiers de ses actifs en actions européennes représentées au sein de l'indice MSCI Europe.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
	31/12/2021	31/05/2022	31/03/2022	30/06/2021	-	-
Portefeuille	-13,52%	-6,08%	-8,04%	-6,55%	-	-
Indice	-13,84%	-7,73%	-9,00%	-6,54%	-	-
Ecart	0,32%	1,65%	0,96%	-0,02%	-	-

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2021	2020	2019	2018	2017
Portefeuille	-	-	-	-	-
Indice	-	-	-	-	-
Ecart	-	-	-	-	-

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Profil de risque et de rendement (SRII) (Source : Fund Admin)



◀ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

▶ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRII correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

	Depuis le lancement
Baisse maximale	-15,42%
Moins bon mois	06/2022
Moins bonne performance	-6,08%
Meilleur mois	03/2021
Meilleure performance	6,64%

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	12,85%	-	-
Volatilité de l'indice	15,35%	-	-
Tracking Error ex-post	4,83%	-	-
Ratio d'information	0,09	-	-
Ratio de Sharpe	-0,42	-	-
Beta	0,80	-	-

ACTION ■

Commentaire de gestion

Les marchés actions européens ont chuté de près de 8% en euros au mois de juin alors que les inquiétudes sur les perspectives économiques de la zone s'intensifient. Les taux d'inflation sont à des niveau record, y compris lorsqu'ils sont ajustés de leurs composantes cycliques liées au prix des matières premières. A ce stade, rien ne garantit une décre rapide. Dans un tel contexte, les banques centrales de la région ont donc changé de ton. La BCE dans le sillage de la Fed envisage d'accélérer sa normalisation des taux via des hausses de taux à un rythme de 50 pb. La Banque d'Angleterre, quant à elle, a procédé depuis le début de l'année à quatre hausses de taux emmenant son taux de politique à 1,25%. Les investisseurs anticipent, maintenant, un mouvement encore plus agressif lors du comité de politique monétaire de la Banque d'Angleterre au mois d'août ce qui porterait son taux de politique à son, plus haut niveau depuis 2009. Ce resserrement synchronisé des principales banques centrales a induit un effondrement de la confiance des ménages alors que l'incertitude sur les perspectives économiques ne fait que s'accroître.

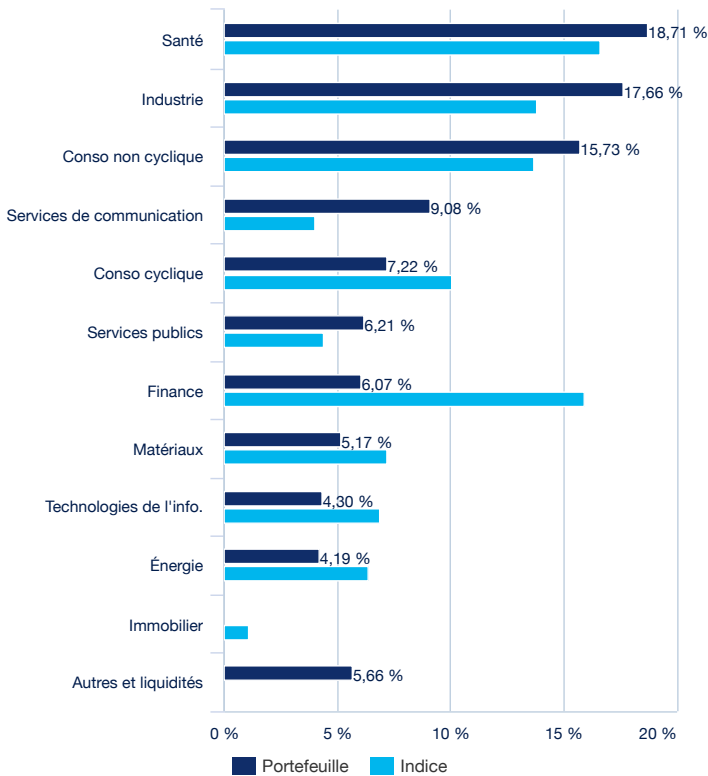
Ce sont les marchés de la zone euro et nordiques qui baissent de manière marquée. Au sein des marchés nordiques, le marché danois résiste grâce à ses valeurs défensives de la consommation non cycliques et de la santé. Le marché norvégien aura plongé de près de 10% dans le sillage de la correction de ses secteurs des matières premières, tandis que le marché suédois a été lourdement impacté par la baisse de ses valeurs cycliques et la forte correction de son secteur immobilier qui a perdu plus de 30%. Il est, d'ailleurs, intéressant de souligner que le secteur immobilier de la zone a aussi souffert au sein de la zone euro, notamment en France où il enregistre une chute sur le mois de plus de 20%.

Dans ce contexte le fonds affiche une performance relative positive qui s'explique par :

- Un effet pays positif dû à la sous-pondération de la Suède qui a sous-performé
- Un effet devise positif dû à la sous-pondération de la livre sterling qui a sous-performé
- Un effet secteur positif dû à la sous-pondération du secteur de la consommation discrétionnaire qui a sous-performé et à la sous-pondération du secteur de l'immobilier qui a sous-performé
- Un effet style positif dû à la sous-pondération des valeurs à bêta élevé qui ont sous-performé et à la sous-pondération des valeurs risquées qui ont sous-performé
- Un effet spécifique négatif dû à la surpondération de Swisscom AG qui a sous-performé et à la sous-pondération de Prosus N.V. Class N qui a surperformé

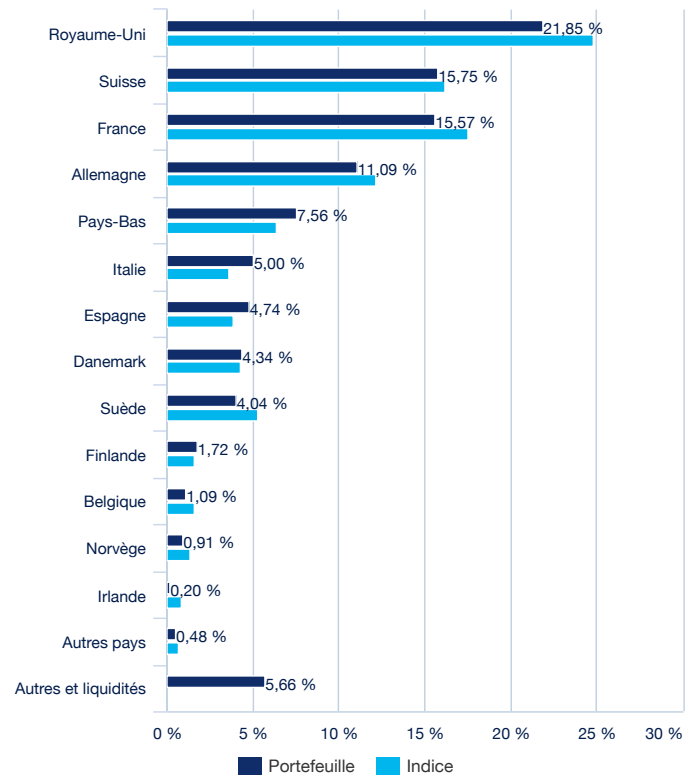
Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Répartition sectorielle (Source : Amundi) *



* Hors prise en compte des produits dérivés.

Répartition géographique (Source : Amundi) *



* Hors prise en compte des produits dérivés.

ACTION ■

Indicateurs (Source : Amundi)

Nombre de lignes en portefeuille	128
----------------------------------	-----

Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs, source : Amundi)

	Portefeuille
GSK PLC	2,61%
SWISSCOM AG	2,56%
NOVARTIS AG	2,54%
NESTLE SA	2,53%
ROCHE HOLDING AG	2,38%
TERNA SPA-RETE ELETTR NTL SPA	2,26%
RED ELECTRICA CORP SA	2,17%
WOLTERS KLUWER NV	1,95%
TOTALENERGIES SE	1,86%
L OREAL SA	1,68%
Total	22,54%

Les titres mentionnés ne doivent pas être considérés comme des recommandations d'achat ou de vente d'un titre donné.

Principales lignes en portefeuille (% actif, source : Amundi)

	Portefeuille	Indice	Secteur MSCI	Pays
GSK PLC	2,61%	1,24%	Santé	États-Unis
SWISSCOM AG-REG	2,56%	0,16%	Services de communication	Suisse
NOVARTIS	2,54%	2,10%	Santé	Suisse
NESTLE SA-REG	2,53%	3,73%	Conso non cyclique	États-Unis
ROCHE HLDG AG-GENUSS	2,38%	2,65%	Santé	États-Unis
TERNA SPA	2,26%	0,12%	Services publics	Italie
RED ELECTRICA CORPORACION SA	2,17%	0,09%	Services publics	Espagne
WOLTERS KLUWER	1,95%	0,28%	Industrie	Pays-Bas
TOTALENERGIES SE PARIS	1,86%	1,49%	Énergie	France
L OREAL	1,68%	0,94%	Conso non cyclique	France

ACTION ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme Juridique	FCPE
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	11/01/2021
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Commission de surperformance	Non
Frais courants	0,60% (prélevés) - 30/06/2021
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Classification AMF	FCPE Actions internationales
Code AMF	990000127719
Nom du fonds maître	AMUNDI FUNDS EUROPEAN EQUITY CONSERVATIVE

Avertissement

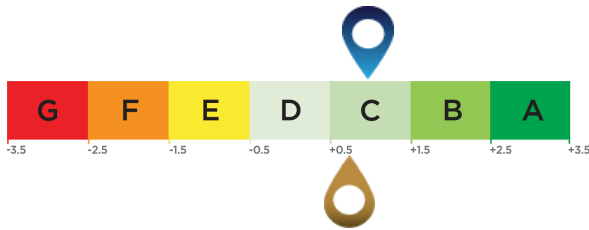
Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Épargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Épargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Épargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHÈSE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

ACTION ■

Note ESG moyenne (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Univers d'investissement ESG: MSCI EUROPE



Score du portefeuille d'investissement: 1,00

Score de l'univers d'investissement ESG¹: 0,77

Couverture ESG (source : Amundi)

	Portefeuille	Univers d'investissement ESG
Pourcentage avec une notation ESG Amundi ²	94,43%	100,00%
Pourcentage pouvant bénéficier d'une notation ESG ³	94,43%	100,00%

Lexique ESG

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Notes ESG

Note ESG de l'émetteur : chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille: le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi⁴, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

¹ La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.

² Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)

³ Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).

⁴ Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.

Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes).

Source Morningstar ©

Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

© 2022 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

ACTION ■

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.